



PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Faculté

Droit & Sciences Politiques

Références de la session

Numéro de la session	Date	Session	
		Ordinaire	Extraordinaire
N° 11	20/12/2023	■	

Textes de référence :

1. Décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université, modifié et complété (art. 43 à 47) ;
2. Arrêté n° 53 du 5 mai 2004 fixant les modalités de fonctionnement du Conseil scientifique de la Faculté ;
3. Arrêté n° 579 du 24 mai 2022 fixant la liste nominative des membres du Conseil scientifique de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa ;
4. Note de M. le Secrétaire général n° 1500 du 25 décembre 2019.

Domaines de délibération du conseil scientifique de faculté

Conformément à l'article 45 du décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 suscité, le conseil scientifique de faculté délibère sur :

1. L'organisation de l'enseignement et son contenu,
2. L'organisation des travaux de recherche,
3. Les propositions de programmes de recherche,
4. Les propositions de création ou de suppression de départements et/ou de filières et d'unités et de laboratoires de recherche,
5. Les propositions d'ouverture, de reconduction et/ou de fermeture des filières de post-graduation et le nombre de postes à pourvoir,
6. Les profils et les besoins en enseignants.

Il est, en outre, chargé :

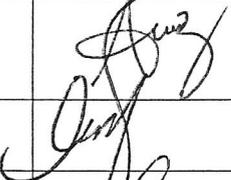
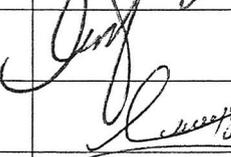
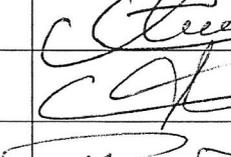
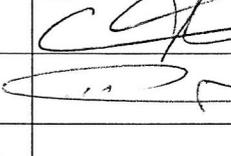
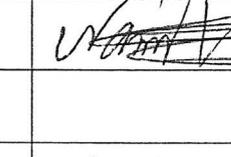
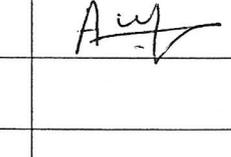
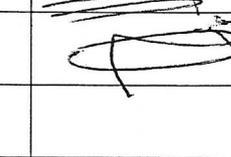
7. D'agrèer les sujets de recherche de post-graduation et en propose les jurys de soutenance,
8. De proposer les jurys d'habilitation universitaire,
9. D'examiner les bilans d'activités pédagogiques et scientifiques de la faculté qui sont transmis par le doyen de la faculté au recteur de l'université, accompagnés des avis et recommandations du conseil.

Il est saisi de toutes autres questions d'ordre pédagogique ou scientifique qui lui sont soumises par le doyen
Le conseil scientifique de faculté exerce les prérogatives du conseil scientifique de l'unité de recherche prévu à l'article 16 du décret exécutif n°99-257 du 16 novembre 1999, fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des unités de recherches. En cette qualité, il étudie et émet son avis en particulier en ce qui s'en suit :

1. Les projets de recherches de l'unité et son programme d'activités,
2. L'organisation des travaux scientifiques et technologiques,
3. La création et suppression des équipes de recherche.

1. Liste des présents aux travaux du conseil scientifique de la faculté

Membres du conseil scientifique de la faculté ¹

N°	Nom et Prénom	Qualité	Emargement
1	AÏSSAOUI Azedine	Président du conseil scientifique Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public	
2	BERRI Noureddine	Doyen de la Faculté	
3	MAÏFI Laziz	Vice-Doyen Enseignements	
4	ALLAM Lyès	Vice-Doyen PG recherche & Rel. Ex.	
5	IRATEN Abdallah	Chef département Ens. de base	
6	BEZGHICHE Boubekeur	Chef département droit privé	
7	TEBRI Arezki	Chef département droit public	
8	MAZIZ Abdesslem	Président Comité sc. Dép. Ens. base	
9	HAROUNE Noura	Présidente Comité sc. Dép. Droit privé	
10	NATOURI Karim	Président Comité sc. Dép. Droit public	
11	BOUDA Mohand Ouamar	Représentant enseignants de rang magistral dép. Ens. de base	
12	AMIROUCHE Hania	Représentante enseignants de rang magistral dép. Ens. de base	
13	BARKANI Amar	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public	
14	KEBAÏLI Tayeb	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé	
15	OUSIDHOUM Youcef	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé	
16	TOUATI Nasser	Directrice de Laboratoire	
17	BENKHALED Saadi	Représentant Maîtres-assistants	
18	KADOUM Mohamed	Représentant Maîtres-assistants	
19	HACHEMAOUI Nabil	Responsable de la Bibliothèque	

Membres du conseil scientifique absents

¹ Conformément à l'arrêté n° 579 du 24 mai 2022 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa.

N°	Nom et Prénom	Qualité
1	MAZIZ Abdesslem	Président Comité sc. Dép. Ens. base
2	BOUDA Mohand Ouamar	Représentant enseignants de rang magistral dép. Ens. de base
3	BARKANI Amar	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public
4	KEBAÏLI Tayeb	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé
5	OUSIDHOUM Youcef	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé
6	HACHEMAOUI Nabil	Responsable de la Bibliothèque

I- Ordre du jour de la session

1. Constitution de jury de soutenance de Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle (LMD) ;
2. Manifestations scientifiques ;
3. Validation de supports pédagogiques ;
4. Validation d'un support scientifique ;
5. Validation de la composante humaine du laboratoire de recherche (LARENJ) ;
6. Adoption du logo de la Faculté.

II- Déroulement des travaux de la session ²

Point n° 1: Constitution de jury de soutenance de thèse de doctorat 3^{ème} cycle :

A- ■ Mlle ABDAT Leila : Spécialité Droit Privé

1 Présentation du dossier

Le Conseil a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour ayant trait à la constitution d'un (01) jury en vue de la soutenance d'une Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle (LMD) et ce, conformément aux dispositions du décret exécutif n° 22-208 du 5 juin 2022 fixant le régime des études et de la formation en vue de l'obtention des diplômes de l'enseignement supérieur, et de l'arrêté n° 547 du 02 juin 2016 fixant les modalités d'organisation de la formation de troisième cycle et les conditions de préparation et de soutenance de la thèse de doctorat :

Intitulé de la Thèse : "مسؤولية الناقل البحري الناشئة عن نقل البضائع الخطرة - دراسة مقارنة -"

Au vu du rapport de soutenabilité présenté par M. **MOURI Sofiane**, Directeur de Thèse ;

Au vu du dossier de l'intéressée qui cumule 235 points ;

Au vu des articles présentés par l'intéressée intitulé :

"التقادم في منازعات النقل البحري للبضائع الخطرة"

Publié dans la Revue : مجلة الأستاذ الباحث للدراسات القانونية والسياسية vol. 07, n° 3, 2022, pp. 422-437, disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/203586>

"حق الناقل في العلم بالطبيعة الخطرة للبضاعة"

² Le nombre de points est fixé conformément aux points inscrits à l'ordre du jour.

Publié dans la Revue : المجلة الجزائرية للعلوم القانونية والسياسية vol.59, n° 3, 2022, pp. 399-417, disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/201390>

2 Jury de soutenance de Mlle : ABDAT Leila

Au vu du classement des Revues : المجلة et la revue المجلة الجزائرية للعلوم القانونية والسياسية dans la catégorie « C » en vertu de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018, fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C », modifié et complété par l'arrêté n° 1478 du 26 août 2019 et l'arrêté n° 442 du 22 avril 2021 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil scientifique a procédé à la désignation d'un jury en vue de la soutenance de la thèse de doctorat présentée par Mlle ABDAT Leila comme suit :

- M. BERRI Nouridine, Professeur, Université de Bejaia, Président ;
- M. MOURI Sofiane, Maître de conférences classe A, Université de Bejaia, Rapporteur ;
- M. ATMANI Bilal, Maître de conférences classe A, Université de Bejaia, Examineur ;
- M. ALLAM Lyes, Maître de conférences classe A, Université de Bejaia, Examineur ;
- Mme RAHMANI Hassiba, Maître de conférences classe A, Université de Bouira, Examinatrice ;
- Mme RABIA Zahia, Maître de conférences classe A, Université de Bouira, Examinatrice.

Point n° 2 : Manifestations scientifiques :

A-Adoption des manifestations scientifiques proposées par la Faculté de Droit et des Sciences Politiques :

1. Présentation des dossiers

Le Conseil scientifique a été saisi de plusieurs propositions de manifestations scientifiques pour l'année 2024 :

A –Un (01) colloque international sur le thème : الذكاء الاصطناعي و المهن القانونية و القضائية

B –Sept (07) séminaires nationaux :

- "الصفقات العمومية : من التنظيم الى التشريع"
- "الذكاء الاصطناعي و القانون (واقع و افاق)"
- "القضاء التجاري في الجزائر بين الوساطة والصلح"
- "التطبيقات الحديثة للذكاء الاصطناعي في مجال القانون افاق وتحديات"
- " La dignité humaine enjeux et perspectives"
- "الحماية القانونية للموارد المائية في الجزائر: رهانات تحقيق أمن مائي مستدام"
- "ممارسة النشاط النقدي والمصرفي على ضوء القانون رقم 09-23: أي مستجدات؟"

2. Résolutions

S'agissant de colloque international le conseil après délibération, a validé la proposition d'organisation d'un colloque international sur : " الذكاء الاصطناعي و المهن القانونية و القضائية " .

S'agissant des séminaires nationaux, et au vu du nombre de manifestations scientifiques proposées, le Conseil a procédé après délibération à l'élimination des thèmes ayant trait au sujet de l'intelligence

artificiel, au motif d'avoir validé la proposition d'organisation d'un colloque international sur le sujet, puis au choix par spécialité : une manifestation en droit public, une autre en droit privé. A ce titre, les deux séminaires choisis sont :

-La dignité humaine enjeux et perspectives ;

"ممارسة النشاط النقدي والمصرفي على ضوء القانون رقم 09-23: أي مستجدات؟"

Tandis que les autres manifestations à savoir :

"الحماية القانونية للموارد المائية في الجزائر: رهانات تحقيق أمن مائي مستدام"

"القضاء التجاري في الجزائر بين الوساطة والصلح"

"الصفقات العمومية : من التنظيم الى التشريع"

Le conseil propose de les transformer en journées d'études ou table ronde.

B-Adoption des manifestations scientifiques proposée par le laboratoire L.A.R.E.N.J :

1. Présentation des dossiers

Le Conseil scientifique a été saisi d'une proposition de manifestations scientifiques pour l'année 2024 approuvées par le conseil de laboratoire **L.A.R.E.N.J** par délibération du 18 décembre 2023 comme suit :

Colloque national sur le thème : "تفويض تسيير المرفق العام امام تحدي التوفيق بين مقتضيات المصلحة العامة واعتبارات الانفتاح الاقتصادي"

2. Résolutions :

Après délibération le conseil a émis un avis favorable à la de manifestations scientifiques pour l'année 2024 approuvé par le conseil de laboratoire **L.A.R.E.N.J** par délibération du 18 décembre 2023

Point n°3 : Validation de support pédagogique :

1. Présentation des dossiers

Le Conseil a été saisi en vue de valider un (01) support pédagogique présenté par :

☐, **Mme. DEMOUCHE Hakima**

Maître de conférences classe A, Intitulé :

"محاضرات في المدخل للعلوم القانونية-نظرية الحق-"

Destiné aux étudiants de 1^{ère} année licence.

1. Résolutions

Au vu de rapports favorable des experts désignés par le comité scientifique du département des enseignements de bas en date du 16 novembre 2023 et validé en date du 19 décembre 2023 s'agissant du support pédagogique de **Mme DEMOUCHE Hakima**.

Après examen de support pédagogique en cause et s'être assuré qu'il répond aux normes pédagogiques et scientifiques communément admises, le Conseil scientifique le valide au titre de polycopié et émet un avis favorable à sa mise en ligne.

Point n° 4 : Validation de support scientifique :

1. Présentation du dossier

Le Conseil a été saisi en vue de valider un (01) ouvrage scientifique présenté par :

- **M.AGHLIS Bouzid**, Maître de conférences classe A, intitulé :

"التحقيق في دعاوى القضاء الإداري دراسة تحليلية نقدية"، الأمل للطباعة و النشر و التوزيع، طبعة ثانية مزودة ومنقحة، تيزي وزو، الجزائر، 2018، 363 صفحة.

NPU : 2018.

ISBN : 978-9947-30-580-5

2. Résolution

Au vu du contenu de l'ouvrage présentés par : **M.AGHLIS Bouzid** qui se décline comme un ouvrage scientifique ;

Après examen de l'ouvrage en cause et s'être assuré qu'il répond aux normes pédagogiques et scientifiques communément admises, le Conseil scientifique le valide au titre d'ouvrage scientifique

Point n° 5 : Validation de la composante humaine actualisée du laboratoire de recherche (LARENJ)

1. Présentation du dossier

Le Conseil scientifique a procédé à l'examen des états soumis par le directeur du laboratoire faisant ressortir la composante humaine des équipes de recherche en activité au niveau du laboratoire, actualisée à la suite de l'intégration des doctorants admis au concours d'accès à la formation doctorale pour l'année universitaire 2022-2023 et l'intégration des enseignants et du retrait des membres.

2. Résolution

Après examen, le Conseil scientifique a approuvé la composante humaine actualisée du Laboratoire de Recherche sur l'Effectivité de la Norme Juridique (LARENJ).

Point n° 6 : Adoption du logo de la Faculté

1. Présentation du dossier

Le Doyen de la Faculté à saisi le Conseil au sujet du logo de la faculté en présentant trois propositions.

2. Résolution

Après examen des propositions du Doyen, le Conseil a adopté un logo qui identifie la Faculté.

Conclusion des travaux

A- Résolutions approuvées

- 1) Désignation d'un jury de soutenance de thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle concernant **Mlle ABDET Leila** ;
- 2) Avis favorable à l'organisation d'un colloque international sur : **الذكاء الاصطناعي و المهن** :
"القانونية و القضائية" , de deux séminaires national sur :

La dignité humaine enjeux et perspectives ;

"ممارسة النشاط النقدي والمصرفي على ضوء القانون رقم 09-23: أي مستجدات؟"

Et d'un colloque national sur le thème : **تفويض تسيير المرفق العام امام تحدي التوفيق بين مقتضيات**
"المصلحة العامة واعتبارات الانفتاح الاقتصادي" dans le cadre des activités du laboratoire de recherche (LARENJ).

- 3) Validation d'un (01) support pédagogiques présenté par **Mme DAMOUCHE Hakima** ;
- 4) Validation d'un ouvrage scientifique présenté par : **M.AGHLIS Bouzid**.
- 5) Validation de la composante humaine actualisée du laboratoire de recherche (LARENJ).
- 6) Adoption du logo de la Faculté.

B- Recommandations :

Néant.

*Le Président du conseil scientifique
de la faculté*

AJSSAOUJ Azedine



Bejaia, Le 20 décembre 2023.

Le Secrétaire de séance

ALLAM Lyès



- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Etudes.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.